



Rentrée 2014

Mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires

Un Projet Educatif Territorial (PEDT) est mis en œuvre en vue d'offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité après l'école. L'objectif est de garantir une continuité éducative entre les projets d'écoles et les temps péri et extrascolaires.

A partir du mardi 2 septembre 2014, la semaine scolaire sera donc de 4,5 jours : lundi, mardi, mercredi matin, jeudi et vendredi, soit 24h de classe par semaine pendant 36 semaines. Les temps d'activités périscolaires (TAP) seront proposés dès le lundi 8 septembre 2014.

Bien évidemment, les enfants âgés de 3 à 14 ans pourront fréquenter l'accueil de loisirs municipal **le mercredi après-midi** et durant les vacances scolaires. Une restauration est mise en place pour les enfants basculant sur ce mode d'accueil le mercredi.

Vous trouverez dans ce document tous les détails de la nouvelle organisation.



VOTRE ENFANT EST A L'ECOLE MATERNELLE,

SON EMPLOI DU TEMPS SERA :

LES LUNDI ET JEUDI

7 h 30 - 8 h 40 garderie

8 h 40 – 11 h 40 enseignement

11 h 40 – 13 h 10 pause méridienne

13 h 10 – 15 h 10 enseignement

 15 H 10 fin de la classe l'enfant peut rentrer chez lui

15 h 10 – 16 h 30 TAP*

16 h 30 – 18 h 30 garderie

LES MARDI ET VENDREDI

7 h 30 - 8 h 40 garderie

8 h 40 – 11 h 40 enseignement

11 h 40 – 13 h 10 pause méridienne

13 h 10 – 15 h 40 enseignement

 15 H 40 fin de la classe l'enfant peut rentrer chez lui

15 h 40 – 16 h 30 TAP*

16 h 30 – 18 h 30 garderie

LE MERCREDI

7 h 30 - 8 h 40 garderie

8 h 40 – 11 h 40 enseignement

11 h 40 - 12 h 30 garderie

 11 h 40 fin de la classe l'enfant peut rentrer chez lui, ou rester à la garderie, ou aller à la cantine (s'il est inscrit pour le repas du mercredi) ou basculer en accueil de loisirs

* TAP : Temps d'Activités Périscolaires



VOTRE ENFANT EST A L'ECOLE ELEMENTAIRE,
SON EMPLOI DU TEMPS SERA :

LES LUNDI ET JEUDI

7 h 30 - 8 h 30 garderie

8 h 30 – 11 h 45 enseignement

11 h 45 – 13 h 45 pause méridienne

13 h 45 – 15 h 45 enseignement

 **15 H 45 fin de la classe l'enfant peut rentrer chez lui**

15 h 45 – 16 h 45 TAP*

16 h 45 – 18 h 30 garderie

LES MARDI ET VENDREDI

7 h 30 - 8 h 30 garderie

8 h 30 – 11 h 45 enseignement

*11 h 45 – 12 h 15 activités
pédagogiques complémentaires*

11 h 45 – 13 h 45 pause méridienne

13 h 45 – 15 h 30 enseignement

 **15 H 30 fin de la classe l'enfant peut rentrer chez lui**

15 h 30 – 16 h 45 TAP*

16 h 45 – 18 h 30 garderie

LE MERCREDI

7 h 30 - 8 h 30 garderie

8 h 30 – 12 h 00 enseignement

12 h - 12 h 30 garderie

 **12 h 00 fin de la classe l'enfant peut rentrer chez lui, ou rester à la garderie, ou aller à la cantine (s'il est inscrit pour le repas du mercredi) ou basculer en accueil de loisirs de 12 h à 18 h 30**

* TAP : Temps d'Activités Périscolaires



LES THEMATIQUES PROPOSEES EN TAP :

POUR LES ENFANTS DE LA MATERNELLE :

<i>arts</i>	Danse, loisirs créatifs, musique
<i>culture</i>	Lecture, contes animés, fabrication d'un dictionnaire
<i>sport</i>	Baby gym, baby basket, judo, jeux sportifs
<i>autres</i>	Jeux de sociétés, jardinage, initiation espagnol

POUR LES ENFANTS DE L'ELEMENTAIRE :

<i>arts</i>	Musique, théâtre, origami
<i>citoyenneté</i>	Conseil municipal, animations intergénérationnelles, prévention routière
<i>sports</i>	Hockey, escrime, jeux sportifs
<i>sciences</i>	Informatique, infographie, photographie
<i>autres</i>	Jeux de société, jeux d'échecs, course d'orientation, animation santé, animation journal



PAR QUI LES TAP SERONT-ILS ANIMES ?

Placés sous la responsabilité de la Commune, les enfants sont confiés à des agents communaux, des enseignants volontaires, des intervenants, diplômés ou qualifiés dans les domaines de l'éducation, de l'animation, de l'enfance, de la culture ou du sport.

Les animations suivantes seront assurées par des intervenants extérieurs :

LECTURE : Les animations seront menées par des retraités bénévoles choisis par la ligue de l'enseignement. "Lire et faire lire" est un programme national appelant les retraités à transmettre aux enfants le plaisir de la lecture. Les lecteurs ont pour mission de lire des histoires à un groupe de 2 à 6 enfants volontaires, fréquentant l'école maternelle ou primaire. Les séances de lecture sont organisées dans une démarche axée sur le plaisir de lire et la rencontre entre générations.

DANSE : La sensibilisation à la danse sera assurée par une layracaise, Coralie VALLA. Elle est diplômée d'Etat, a fréquenté le conservatoire d'Agen ainsi que celui de Toulouse. Elle possède une formation de danse classique, contemporaine et jazz. Elle a animé des ateliers avec des enfants de 5 à 11 ans et donne des cours sur la commune du Passage.

ESCRIME : Les interventions seront assurées par un maître d'armes, Fabrice BESNARD, titulaire d'un Diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport et qui est rattaché à la Société d'escrime agenaise.

THEATRE : Les ateliers seront proposés par l'association « l'escalier qui monte », compagnie théâtrale basée à Agen, depuis longtemps, intervient dans les écoles.

HOCKEY : L'initiation sera encadrée par un initiateur diplômé (Luc BOUAS qui est aussi parent d'élève) membre de l'association HOCKEY CLUB D'AGEN.

ANIMATION SANTE : Les interventions seront animées par des intervenants de l'IREPS (Institut Régional d'Education et de Promotion de la Santé). L'IREPS est une association loi 1901 assurant une mission de service public dans le cadre de la politique de santé publique définie du niveau national au niveau local.

MUSIQUE : Honorine ARGENTO, professeur diplômé du conservatoire de Bordeaux, proposera un éveil musical aux enfants, des cours de solfège et de musique pour les plus chevronnés. Elle intervient notamment à l'école primaire de Dunes (éveil musical et trompette).



COMMENT SE DEROULENT LES TAP ?

Lecture : Découverte d'histoires lues par une bénévole de l'association « lire et faire lire ». Il s'agit d'un temps de détente pour faire découvrir des histoires.

Danse : Découverte des différentes danses aux travers de nombreux exercices dédiés aux enfants de 3 à 12 ans. Ces thèmes seront abordés par ateliers : danse classique, contemporaine, jazz.

Escrime : cette activité s'effectuera par cycle : initiation avec des jeux autour de l'escrime, puis par des animations avec le matériel spécial pour l'escrime (épée, casque...).

Théâtre : Des ateliers seront proposés par l'association « l'escalier qui monte », pour faire connaître aux enfants les différents métiers du théâtre. Ainsi, les enfants pourront maîtriser l'art de lire un texte, créer des décors, ou encore des ateliers d'écriture. Un spectacle de fin d'année aura lieu.

Hockey : Les enfants pourront découvrir au travers de cette activité les règles essentielles de ce sport. Ils pourront également apprendre à manier la crosse grâce à différents ateliers et faire des tournois entre niveau de classe

Animation Santé : Découverte du corps humain et différentes manières de bien manger et de pratiquer une activité sportive quotidienne. Des animations seront réalisées en lien avec le restaurant scolaire et les goûters de l'ALSH. Des ateliers pour présenter les aliments auront lieu. Les enfants pourront créer leur propre menu en respectant l'équilibre alimentaire qui pourra être pris lors d'un déjeuner au restaurant scolaire.

Musique : Deux groupes seront constitués: les enfants débutants qui pourront apprendre à lire une partition et s'initier à un instrument, les enfants maîtrisant déjà le solfège, pratiqueront un instrument. Des séances d'histoire de la musique seront aussi proposées.

Création de décors pour le carnaval : Les enfants réaliseront des décors, à travers des animations manuelles, pour un char qui participera au carnaval de Layrac.

Initiation à l'espagnol : Les enfants auront la possibilité de découvrir cette langue par l'apprentissage de mots et de textes en espagnol. Les ateliers s'effectueront à l'aide de support écrit et audio.

Création d'un dictionnaire ludique : Les enfants créeront un dictionnaire de mots avec leur définition. A travers cette animation les enfants pourront développer leur vocabulaire et l'orthographe des mots courants.

Eco citoyenneté – recyclage : Lors de cette animation les enfants seront sensibilisés au recyclage des déchets et à la création de jardin et de potager.



COMBIEN D'ENFANTS PAR ACTIVITES ?

Petit rappel - Pour les TAP, les taux d'encadrement sont de : 1 adulte pour 14 enfants de moins de 6 ans, et 1 adulte pour 18 enfants de plus de 6 ans

Lecture : 2 animateurs et 28 enfants

Danse : 1 professeur de danse et 14 enfants

Escrime : 1 maître d'arme et un agent communal pour 20 enfants (règles de sécurité de l'activité)

Théâtre : 2 animateurs (professionnel de théâtre et agent communal) pour 28 enfants

Hockey : 1 adulte (initiateur diplômé de hockey) et 18 enfants

Animation Santé : 1 animateur et 18 enfants

Musique : *initiation* - 14 enfants maximum. *Perfectionnement* 20 enfants maximum.

Création de décors pour le carnaval : 1 animateur et 14 enfants

Initiation à l'espagnol : 1 animateur et 14 enfants

Création d'un dictionnaire ludique : 1 animateur et 14 enfants

Eco citoyenneté – recyclage : 2 animateurs et 28 enfants

QUELS SONT LES TAP PROPOSES DES LA RENTREE ?

Pour les enfants de l'école maternelle :

Lecture, contes animés, jardinage, jeux de société, danse, initiation espagnol, jeux sportifs, fabrication d'un dictionnaire, musique, jeux de cartes, activités manuelles, jeux collectifs, baby gym.

Pour les enfants de l'école élémentaire :

Jeux d'échecs, musique, informatique, jeux de société, origami, théâtre, conseil municipal, hockey, escrime, course d'orientation, animation santé, jeux sportifs, animation journal, prévention routière, animation intergénérationnelle.

Un planning des activités vous sera remis avec le dossier d'inscription aux TAP.



QUESTIONS/REPOSES

Le nouveau temps périscolaire est-il obligatoire ?

Ce nouveau temps périscolaire est facultatif même si tous les enfants pourront y être inscrits et en bénéficier.

Les nouvelles activités proposées sont-elles gratuites ?

Les activités seront gratuites. Néanmoins, pour certaines activités qui nécessiteraient des frais exceptionnels (transport, location de matériel, etc.), il pourra être demandé aux familles une participation financière résiduelle en fonction des coûts de mise en œuvre. Le montant de la participation sera communiqué au moment de l'inscription pour l'activité en question. Il y aura toujours une activité gratuite en mesure d'accueillir les enfants ne souhaitant pas participer aux activités payantes.

Il est à noter que les activités planifiées sur le 1^{er} trimestre sont toutes gratuites.

Où se déroulent les activités des TAP ?

Dans les locaux scolaires et périscolaires ou dans les locaux municipaux ou espaces adaptés à l'activité. Les parents viennent toujours chercher les enfants au sein de l'école.

Comment se font les inscriptions aux TAP ?

Les inscriptions se feront chaque trimestre au moyen d'une fiche imprimée et transmise par la mairie. Elles vaudront engagement des parents et des enfants pour une activité et un créneau horaire donné.

Comment les enfants choisiront ils leurs TAP ?

Lors de leur inscription, les enfants émettront plusieurs vœux. Les places seront attribuées en fonction de l'arrivée des dossiers d'inscription.

Les thèmes des TAP seront-ils toujours les mêmes ?

Les activités proposées feront l'objet d'une évaluation au trimestre. En fonction de cette évaluation, elles seront maintenues ou non. D'autres activités seront programmées sur les trimestres à venir.

Si mon enfant ne va pas en accueil de loisirs le mercredi après midi où dois-je le récupérer après le repas ?

Les enfants devront être récupérés dans les locaux de l'accueil de loisirs.

